

Résumé du voyage

Document généré le 21 septembre 2025 19:22



Voyage organisé en Inde du Nord (IND0214) Voyage de 24 jours

Départ
📅 **30 janvier 2026**
YUL - Montreal

Retour
22 février 2026 📅
YUL - Montreal

Prix par personne à partir de 6995\$

2 Voyageur(s)

Voyageur 1 (7205\$) _____ \$

Voyageur 2 (7205\$) _____ \$

Type d'occupation et paiement

Type d'occupation : _____ \$

Type de paiement (Paiement bancaire (rabais si applicable) | -210\$ par personne) : _____ \$

Compensation carbone

Compenser les émissions du voyage | 31\$ par personne _____ \$

Dépôt et solde

Dépôt | 2000\$ par personne _____ \$

Total _____ \$

Identification des voyageurs

Nombre de voyageurs sur la facture

Voyageur principal

☐ Homme ☐ Femme

Prénom *

Nom *

Date de
naissance *

Jour

Mois

Année

Adresse *

Appartement / Unité

Ville *

Province *

Code postal

Pays *

Courriel *

Téléphone principal *

Téléphone bureau

En cas d'urgence | Téléphone, nom et relation avec le
voyageur

Allergies ou contraintes médicales

Voyageur 2

☐ Homme ☐ Femme

Prénom *

Nom *

Date de
naissance *

Jour

Mois

Année

Adresse *

Appartement / Unité

Ville *

Province *

Code postal

Pays *

Courriel *

Téléphone principal *

Téléphone bureau

En cas d'urgence | Téléphone, nom et relation avec le
voyageur

Allergies ou contraintes médicales

Santé du voyageur

Santé du voyageur

Condition physique et psychologique

Le participant est responsable de s'informer, avant son inscription, des défis et exigences liés au voyage. Sa condition physique et psychologique doit lui permettre de participer aux activités sans compromettre sa santé, sa sécurité ni celle des autres. Chaque participant doit être autonome, en mesure de se déplacer sans l'assistance d'un autre membre du groupe ni de l'accompagnateur de Voyages Traditours, et capable de marcher sur différentes surfaces pendant quelques heures par jour, au minimum.

Au besoin, l'accompagnateur pourrait recommander qu'un voyageur ne participe pas à une activité ou utilise, à ses frais, un moyen de transport alternatif. Dans certains cas, un professionnel de la santé pourrait être appelé à confirmer les aptitudes d'un participant avant son acceptation sur un voyage de groupe.

Allergies, demandes ou besoins spéciaux

Tout participant ayant une condition médicale particulière nécessitant des soins, des équipements, une assistance ou un régime alimentaire spécifique doit en informer Voyages Traditours avant la réservation, ou dès que cette condition est connue, notamment en cas de changement d'état de santé entre l'inscription et le départ. Certains services touristiques peuvent ne pas être adaptés à certaines conditions.

Voyages Traditours s'efforcera de tenir compte des impératifs alimentaires dans la mesure du possible, selon les limites propres à chaque destination. Toutefois, l'entreprise ne peut être tenue responsable de toute omission ou impossibilité à cet égard.

Toute demande particulière (ex. : étage spécifique, régime alimentaire, accès à un réfrigérateur, etc.) ne peut être garantie, ces services étant à la discrétion des établissements d'hébergement et de restauration, y compris les navires de croisière. Des frais supplémentaires, payables sur place, peuvent s'appliquer.

Les accompagnateurs de Voyages Traditours n'offrent ni soins ni assistance médicale.

Médicaments

Il revient à chaque voyageur d'apporter, en quantité suffisante, tous les médicaments qu'il doit prendre,

Condition physique et psychologique

Le participant est responsable de s'informer, avant son inscription, des défis et exigences liés au voyage. Sa condition physique et psychologique doit lui permettre de participer aux activités sans compromettre sa santé, sa sécurité ni celle des autres. Chaque participant doit être autonome, en mesure de se déplacer sans l'assistance d'un autre membre du groupe ni de l'accompagnateur de Voyages Traditours, et capable de marcher sur différentes surfaces pendant quelques heures par jour, au minimum.

Au besoin, l'accompagnateur pourrait recommander qu'un voyageur ne participe pas à une activité ou utilise, à ses frais, un moyen de transport alternatif. Dans certains cas, un professionnel de la santé pourrait être appelé à confirmer les aptitudes d'un participant avant son acceptation sur un voyage de groupe.

Allergies, demandes ou besoins spéciaux

Tout participant ayant une condition médicale particulière nécessitant des soins, des équipements, une assistance ou un régime alimentaire spécifique doit en informer Voyages Traditours avant la réservation, ou dès que cette condition est connue, notamment en cas de changement d'état de santé entre l'inscription et le départ. Certains services touristiques peuvent ne pas être adaptés à certaines conditions.

Voyages Traditours s'efforcera de tenir compte des impératifs alimentaires dans la mesure du possible, selon les limites propres à chaque destination. Toutefois, l'entreprise ne peut être tenue responsable de toute omission ou impossibilité à cet égard.

Toute demande particulière (ex. : étage spécifique, régime alimentaire, accès à un réfrigérateur, etc.) ne peut être garantie, ces services étant à la discrétion des établissements d'hébergement et de restauration, y compris les navires de croisière. Des frais supplémentaires, payables sur place, peuvent s'appliquer.

Les accompagnateurs de Voyages Traditours n'offrent ni soins ni assistance médicale.

Médicaments

Il revient à chaque voyageur d'apporter, en quantité suffisante, tous les médicaments qu'il doit prendre,

ceux-ci pouvant ne pas être disponibles à l'étranger. Il est recommandé de les transporter dans son bagage à main, dans leur contenant original étiqueté, accompagnés d'une liste complète des médicaments prescrits, afin d'éviter tout problème avec les autorités.

Vaccins

Quelle que soit la destination visitée, il est recommandé que vos vaccins de base soient à jour. D'autres vaccins ou médicaments spécifiques peuvent être recommandés, c'est pourquoi Voyages Traditours conseille de contacter une clinique santé-voyage ou un professionnel de la santé de votre choix afin d'obtenir de plus amples renseignements. La décision de se faire vacciner ou de prendre des médicaments relève de chaque voyageur. Pour des informations par destination, consultez le site officiel du Gouvernement du Canada :

<https://voyage.gc.ca/voyager/sante-securite/maladies>

<https://voyage.gc.ca/voyager/sante-securite/maladies>

<https://voyage.gc.ca/voyager/sante-securite/maladies>

☐ J'atteste avoir la condition physique et psychologique requise pour participer à ce voyage de façon autonome, sans l'assistance de l'accompagnateur et être en mesure de suivre le rythme du groupe tout au long du séjour. Veuillez consulter la section Santé du voyageur <https://www.traditours.com/conditions-generales#SanteVoyageur> dans les conditions générales pour plus de détails.

ceux-ci pouvant ne pas être disponibles à l'étranger. Il est recommandé de les transporter dans son bagage à main, dans leur contenant original étiqueté, accompagnés d'une liste complète des médicaments prescrits, afin d'éviter tout problème avec les autorités.

Vaccins

Quelle que soit la destination visitée, il est recommandé que vos vaccins de base soient à jour. D'autres vaccins ou médicaments spécifiques peuvent être recommandés, c'est pourquoi Voyages Traditours conseille de contacter une clinique santé-voyage ou un professionnel de la santé de votre choix afin d'obtenir de plus amples renseignements. La décision de se faire vacciner ou de prendre des médicaments relève de chaque voyageur. Pour des informations par destination, consultez le site officiel du Gouvernement du Canada :

<https://voyage.gc.ca/voyager/sante-securite/maladies>

<https://voyage.gc.ca/voyager/sante-securite/maladies>

<https://voyage.gc.ca/voyager/sante-securite/maladies>

☐ J'atteste avoir la condition physique et psychologique requise pour participer à ce voyage de façon autonome, sans l'assistance de l'accompagnateur et être en mesure de suivre le rythme du groupe tout au long du séjour. Veuillez consulter la section Santé du voyageur <https://www.traditours.com/conditions-generales#SanteVoyageur> dans les conditions générales pour plus de détails.

Travaillez-vous actuellement ou êtes-vous retraité(e) d'une fonction dans la Police, les Forces armées canadiennes, la Défense ou la Sécurité ? (Indiquez OUI ou NON)

350 caractères max

Questions et commentaires

350 caractères max

Travaillez-vous actuellement ou êtes-vous retraité(e) d'une fonction dans la Police, les Forces armées canadiennes, la Défense ou la Sécurité ? (Indiquez OUI ou NON)

350 caractères max

Questions et commentaires

350 caractères max

Options

Nombre de lits requis (la grandeur des lits ne peut être garantie)*

- | | | | |
|-----------------------------|-----|------------------------------|-----|
| ☐ 1 lit | 0\$ | ☐ 2 lits | 0\$ |
|-----------------------------|-----|------------------------------|-----|

Les prix présentés dans cette fiche d'inscription sont en considération de l'ensemble des services inclus pour le voyage choisi, et ce pour les dates précises dudit voyage. Le programme détaillé, ainsi que les inclusions et exclusions, disponibles sur le site web de Voyages Traditours (www.traditours.com), sont réputés faire partie du présent contrat.

La disponibilité de tout voyage réservé dans les 90 jours avant la date du départ est sujette à la confirmation des disponibilités aériennes par un conseiller en voyages Traditours. Le prix du voyage peut être sujet à changement selon les prix des itinéraires disponibles au moment de la réservation.

☐ J'ai pris connaissance des prix, des inclusions et exclusions du programme détaillé et conditions propres à ce voyage offert par Voyages Traditours.

Compensation carbone

Ce voyage équivaut à 2.79 tonnes de CO2.

Nous vous offrons la possibilité de compenser ces émissions en plantant 14 arbres dans la Forêt Traditours, avec la collaboration de Compensation CO2 Québec <https://www.traditours.com/compensation-carbone-voyage>.

Compenser les émissions du voyage (prix par personne)*

- | | | | |
|--|------|--|-----|
| ☐ Compenser avec 14 arbres | 31\$ | ☐ Ne pas compenser | 0\$ |
|--|------|--|-----|

Assurances voyage

Voyagez l'esprit tranquille en optant pour l'une des assurances voyages proposées par Voyages Traditours.

Nous pouvons vous offrir une assurance voyage qui comprend, entre autres: annulation, frais médicaux, accident de transport aérien, accident de voyage, bagages, retard des bagages, frais de subsistance et rapatriement. Informez-vous et il nous fera plaisir de vous faire connaître le tarif, selon le produit répondant à vos besoins.

Découvrir l'assurance voyage Croix-Bleue <https://soumissionvoyage.qc.croixbleue.ca/vous?repres=10554>

Découvrir l'assurance voyage Manuvie <https://www.igoinsured.com/Direct/ManulifeGlobal.aspx?ag=TRDILAV&lang=F>

Souhaitez-vous souscrire une assurance voyage ?*

☐ Oui (un conseiller vous contactera sous peu)

☐ Non

* Si vous cochez NON, merci de compléter l'attestation de refus d'assurance ci-dessous. Prière également de nous indiquer le NOM de votre COMPAGNIE D'ASSURANCE.

Paielement & pourboires

En fournissant votre numéro de carte de crédit lors de l'inscription, vous consentez à ce que Voyages Traditours prélève les sommes requises sur la carte de crédit fournie selon les conditions et dates de paiements indiqués sur la fiche d'inscription. En tout temps, vous pouvez contacter Voyages Traditours afin de mettre à jour vos informations de paiement par carte de crédit.

Type de paiement (prix par personne)

☐ Carte de crédit

0\$

☐ Paiement bancaire (rabais si applicable)

-210\$

☐ Comptant ou chèque (rabais si applicable)

-210\$

Dépôt et solde

Dépôt : 2000 \$ par personne au moment de l'inscription (n'oubliez pas d'ajouter le montant de la prime d'assurance voyage à cette somme, si vous désirez y souscrire)

Solde final : Avant le samedi 1 novembre 2025

Les chèques sont payables à l'ordre de Voyages Traditours et tous les paiements reçus seront déposés dans un compte en fidéicommis régi par la loi sur la protection du consommateur du Québec. Permis du Québec 703476.

Politique sur les pourboires

Les pourboires sont généralement inclus pour les repas au programme, dans les parties terrestres de nos circuits ou croisières. Pour les repas et consommations non inclus, un pourboire, payable individuellement sur place, sera apprécié. Des recommandations suivant les normes locales vous seront communiquées avant votre départ.

Il est également nécessaire de prévoir un budget pour les pourboires destinés aux guides, chauffeurs et autres intervenants. Il est important de savoir que, dans l'industrie touristique, les salaires sont souvent basés sur des pourboires. De plus, ces intervenants occupent fréquemment des emplois saisonniers et travaillent de longues heures chaque jour.

Pour simplifier l'expérience de nos voyageurs, nous calculons le montant total des pourboires requis pour chaque voyage de groupe. Le montant est en fonction de la destination et de l'itinéraire. Avant votre départ, nous vous indiquerons le montant total à mettre dans une enveloppe, à remettre à l'accompagnateur de Voyages Traditours au début du voyage. Celui-ci se chargera de distribuer les pourboires aux différents prestataires de services au fil des visites. Cette méthode offre une tranquillité d'esprit aux voyageurs et assure une rétribution équitable aux prestataires qui le méritent.

Sachez que les pourboires vous appartiennent jusqu'au moment où ils sont remis aux intervenants et que vous avez la possibilité de reprendre un montant si vous estimez qu'un service ne mérite pas le pourboire minimum demandé. Nous sélectionnons soigneusement nos guides et chauffeurs pour garantir la qualité de service, c'est pourquoi il est important de respecter les montants minimaux suggérés pour les pourboires.

À bord des navires de croisière, si les pourboires ne sont pas déjà prépayés dans votre forfait, des frais de service, variables selon le type de cabine, seront ajoutés quotidiennement à votre compte. Des frais de service seront également appliqués sur toute facture relative à des consommations ou services achetés à bord et non inclus dans votre forfait.

Enfin, un pourboire est apprécié pour les services de votre accompagnateur. Ce montant est laissé à votre discrétion, selon votre satisfaction. À titre indicatif, le montant suggéré dans l'industrie du voyage est de 5,00 CAD par jour et par personne. Ce montant peut être ajusté dans le cadre d'un circuit où l'accompagnateur agit également en tant que guide ou chauffeur.

☐ J'atteste avoir pris connaissance et accepte la politique de Voyages Traditours au sujet des pourboires.

Notes spécifiques à ce voyage

Note 1: À ce jour, les vols internationaux sont opérés par Emirates - via Dubaï à l'aller et au retour.

Note 2: Les prix ont été calculés sur une base minimum de 20 participants.

Note 3: Un passeport valide jusqu'à 6 mois après la date de retour est requis. Une photocopie de celui-ci est requise à l'inscription ou 3 mois avant le départ, au plus tard, s'il est en cours de renouvellement.

Note 4: À ce jour, un visa est obligatoire pour entrer en Inde. Le coût du visa est de 25 USD – montant sujet à changement sans préavis. Chaque participant devra se le procurer avant son départ; la procédure vous sera communiquée par Voyages Traditours en temps voulu. Voyages Traditours se décharge de toute responsabilité quant à l'obtention du visa.

Confirmation

CONDITIONS GÉNÉRALES

L'inscription au voyage constitue un contrat par lequel vous acceptez les conditions énumérées ci-dessous. Voir les conditions générales <https://www.traditours.com/conditions-generales>.

IMPORTANT - La réservation du voyage, découlant de l'envoi de cette fiche d'inscription à Voyages Traditours, demeure sujette à la confirmation de votre réservation par Voyages Traditours. Un de nos conseillers vous contactera dans les 3 jours ouvrables suivant la date de réception de cette fiche pour vous confirmer formellement votre réservation et les services y afférents. Dans l'éventualité où, d'ici à la confirmation de votre réservation et l'encaissement de votre dépôt par Voyages Traditours, il n'y aurait plus de disponibilités pour le voyage désiré, Voyages Traditours vous en informera et sera libérée de toute obligation de fournir quelque service que ce soit. Le conseiller pourra vous offrir d'autres options disponibles pour un voyage identique ou semblable. Il est entendu que les autres possibilités de voyages disponibles pourront avoir un prix et des caractéristiques différents et que vous serez en toute liberté d'accepter ou non ces autres possibilités de voyages, et ce, sans aucun frais ni obligation de votre part.

☐ J'atteste avoir lu, compris et accepte toutes les conditions <https://www.traditours.com/conditions-generales>.

Conditions d'annulation

En cas d'annulation du séjour par Voyages Traditours en raison d'un manque d'inscrits au groupe, toutes les sommes versées seront intégralement remboursées selon le mode de paiement d'origine et sans autre dédommagement. Advenant l'annulation par un participant, les frais suivants s'appliqueront :

- De l'inscription jusqu'à 91 jours avant la date de départ : pénalité de 2000 \$ par personne.
- Entre 90 jours et 61 jours avant le départ : pénalité de 50 % du prix du voyage par personne.
- À partir de 60 jours ou moins avant le départ : pénalité de 100 % du prix du voyage par personne.

La prime d'assurance voyage n'est pas remboursable. Un avis d'annulation par le participant doit être transmis par écrit, soit par la poste ou par courriel, à Voyages Traditours dans les délais prescrits pour être valide. La date d'annulation, dans le cas d'un avis envoyé par la poste, est réputée être celle de réception de l'avis chez Voyages Traditours. La journée même du départ n'est pas incluse dans le délai d'annulation.

CONDITIONS D'ANNULATION SPÉCIFIQUES AUX RISQUES DU VOYAGE

En cas d'annulation, modification ou report du voyage par Voyages Traditours ou le participant du voyage découlant:

(i) d'un avertissement officiel aux voyageurs canadiens par le Gouvernement du Canada (et/ou toute autre autorité compétente) déconseillant tout voyage ou tout voyage non essentiel ; ou

(ii) d'une situation pouvant mettre en péril la santé ou la sécurité des voyageurs (par exemple, épidémie ou pandémie, catastrophe naturelle -feu, tempête, inondation, tremblement de terre ou autre-, instabilité politique -guerre, terrorisme ou autre-)

les Conditions d'annulation par le participant s'appliquent et Voyages Traditours ne sera en aucun cas responsable de tout dommage subi par un participant qui découlerait de cette annulation, modification ou report.

☐ J'atteste avoir pris connaissance et accepte la politique d'annulation de Voyages Traditours.

Veuillez taper le(s) nom(s) ici :

Signature de *

Signature de *

Veuillez joindre une copie couleur lisible de vos passeports

Merci de nous faire parvenir tous les documents à l'adresse suivante :

Voyages Traditours - Inscriptions
1575, boul. de l'Avenir, bureau 150
Laval (Québec), Canada, H7S 2N5

Annexe

ATTESTATION DE REFUS D'ASSURANCE VOYAGE

Section à compléter OBLIGATOIREMENT

En toute connaissance de cause, je décline, en mon nom et aux noms des personnes apparaissant à mon dossier, l'offre d'assurance voyage proposée par Voyages Traditours. Je dégage Voyages Traditours de toute responsabilité pour toute perte pouvant résulter de mon refus.

Prière également de nous indiquer le NOM de votre COMPAGNIE D'ASSURANCE

Compagnie d'assurance *

Veuillez cocher les cases pour lesquelles vous ne souscrivez pas via Voyages Traditours

☐ Soins médicaux d'urgence

☐ Accident médicaux d'urgence

☐ Annulation / Interruption

☐ Bagages

SUIS-JE BIEN COUVERT PAR MON ASSURANCE VOYAGE ?

Il est dans mon intérêt de vérifier mes couvertures auprès de mon assureur lors de l'inscription. Le cas échéant, je suis conscient que je pourrais avoir à assumer des frais importants, notamment pour les couvertures mentionnées ci-dessous :

- J'ai une condition médicale connue; est-elle couverte ?
- Suis-je couvert pour les frais imprévus suivants :
 - Soins médicaux d'urgence
 - Y a-t-il une franchise ?
 - Suis-je couvert en cas de traitement dans un hôpital privé ?
 - Annulation et interruption
 - Quel est le délai pour aviser mon assureur d'une annulation ou d'une interruption ?
- Suis-je couvert pour un remboursement des prestations inutilisées ou pour un remboursement total du voyage en cas de :
 - Grève de transport (aérien ou autres...)
 - Vol annulé en cas d'intempérie
 - Croisière annulée (bateau endommagé, bris, etc.)
 - « Act of God » / Catastrophe naturelle (volcan, tsunami, tremblement de terre, etc.)
 - Action terroriste (guerre, manifestation, etc.)